

COMMUNE DE SCHOENAU

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JANVIER 2025 A 19H30
Sous la présidence de Michel BUTSCHA**

Nombre de conseiller.ère.s élu.e.s :	<u>Présent.e.s :</u>
14	BUTSCHA Michel, WIEDEMANN Patricia, HUCK Cindy, GUTMANN Séverine, KOEBEL Florence, LEONHART Jean-Pierre, SCHMITT Roland, TOUSCH Jean-Jacques, WEIBEL Rémy, ZIMMERER Philippe.
Nombre de conseiller.ère.s en fonction :	<u>Absent.e.s excusé.e.s :</u> NAAS Laurent (procuration: HUCK Cindy), SCHMITT Anne (procuration : WIEDEMANN Patricia), HEBERT WEIBEL Laetitia (procuration : ZIMMERER Philippe).
14	
Procurations :	
3	
Absent.e.s :	
3	
	Secrétaire de séance : KUHN Matthieu
	Quorum : 8 conseiller.ère.s municipaux
	Modalités de vote : scrutin ordinaire

- 1) **Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance**
- 2) **Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 3 décembre 2024**
- 3) **Finances : discussions budgétaires**
- 4) **Domaine : conventions avec ENEDIS**
- 5) **Divers et communiqués**

1) **Fonctionnement des assemblées : désignation du secrétaire de séance**

Le conseil municipal décide de désigner Matthieu KUHN, secrétaire de séance.

2) **Fonctionnement des assemblées : approbation de la séance du 3 décembre 2024**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du 3 décembre 2024.

3) **Finances : discussions budgétaires**

Le Maire présente les orientations budgétaires pour l'année 2025.

Pour ce qui concerne les investissements, les restes à réaliser de 2024 représentent 400 000 € :

- 70 000 € pour la réalisation de l'étude FAHRRHEIN
- 320 000 € pour la création de vestiaires
- 10 000 € pour des travaux à l'atelier communal et dans le bâtiment du commerce

L'autofinancement prévisionnel dégagé de la section de fonctionnement est d'environ 130 000 €, le montant exact sera précisé lors de la prochaine séance, l'exercice budgétaire 2024 n'étant pas définitivement clos.

Les travaux prévus pour 2025 se limiteront à de petites améliorations énergétiques dans les bâtiments publics (remplacement de portes, installation de chauffe-eau). Il est également prévu l'aménagement paysager autour du panneau sur le Rhin.

Compte tenu du contexte budgétaire, le Maire propose au conseil municipal de limiter les investissements pour cette année, cela permettra de finaliser les grands projets en cours (étude FAHRRHEIN, vestiaires). Ce ralentissement des investissements, couplé au versement des subventions attendues pour les projets en cours de finalisation, ainsi que du FCTVA, permettra de reconstituer des marges de manœuvre au niveau du budget d'investissement. La commune doit également rembourser le prêt relais, contracté en 2024, d'un montant de 200 000 €.

Le conseil municipal prend connaissance des éléments présentés et valide ces orientations budgétaires.

4) **Domaine : conventions avec ENEDIS**

Le Maire présente au conseil municipal les propositions de convention transmises par ENEDIS pour l'extension du réseau électrique et de l'installation d'un nouveau transformateur au camping.

ENEDIS, pour réaliser ces travaux, doit installer certains équipements sur des terrains communaux. Par conséquent, des conventions de servitude doivent être passées entre ENEDIS et la commune pour les trois parcelles concernées.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- Parcelle 25-115 : installation d'un support pour le réseau haute tension
- Parcelle 25-115 : canalisation souterraine de 3 mètres
- Parcelle 25-120 : occupation d'une surface de 30m2 pour l'installation du poste de transformation

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la passation de ces conventions de servitude avec ENEDIS et donne pouvoir au Maire pour signer tout acte s'y rapportant.

5) Divers et communiqués

- **Motion contre l'augmentation des cotisations CNRACL**

Le centre de gestion propose aux employeurs territoriaux de voter une motion contre la hausse des cotisations retraite CNRACL prévue par le gouvernement. Cette hausse d'un montant de 4%/an pour les trois prochaines années représente une charge supplémentaire pour les collectivités. Cette hausse étant prévue pour combler le déficit d'autres régimes de retraite paraît injuste.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres, s'opposent à cette augmentation et vote la motion d'opposition.

- **Retrait de la région pour le financement du transport méridien du RPI**

Le Maire informe que la région a notifié les trois communes du RPI (Richtolsheim, Saasenheim et Schoenau) de son retrait du financement du transport méridien. Il s'agit du bus effectuant le trajet le midi pour que les enfants du RPI puissent rentrer chez eux ou manger au périscolaire de Richtolsheim le midi.

Cette nouvelle dépense devra être partagée entre les trois communes à compter de la rentrée 2025, elle se chiffre à 6969 €.

- **Cérémonie des 80 ans de la Libération**

Le Maire propose d'organiser une cérémonie pour commémorer les 80 ans de la Libération de Schoenau le 9 février 2025 à 10h00 devant le monument aux morts. Ce moment sera aussi l'occasion de rendre hommage aux aviateurs britanniques tombés sur le ban communal.

- **Visite de Coux et Bigaroque du 22 au 25 août 2025**

Le Maire informe le conseil municipal que les couxois seront accueillis à Schoenau du 22 au 25 août 2025, un recensement sera organisé pour lister les personnes intéressées pour accueillir des Couxois à leur domicile pendant ces trois jours. Un programme sera défini dans les prochaines semaines.

- **Proposition de nom pour le réseau des médiathèques**

La communauté de communes propose aux communes faisant partie du réseau des médiathèques de proposer des noms pour baptiser le futur réseau des médiathèques.

- **Prochain conseil municipal : mardi 25 février à 19h30**

Le secrétaire de séance

Le Maire